
Première réunion
Genève, 10-14 novembre 2003
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire DE LA RÉUNION DES ÉTATS PARTIES

Lundi 10 novembre 2003

Séance d'ouverture (publique)

10 heures

Point 1 de l'ordre du jour:

Ouverture de la Réunion

Point 2 de l'ordre du jour:

Adoption de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour:

Adoption du programme de travail

Travaux de fond (séances de travail)

Point 4 de l'ordre du jour:

Débat général

1^{re} séance de travail

15 heures

Débat général

17 h 45

Confrontation des interventions

Mardi 11 novembre 2003

Point 5 de l'ordre du jour:

Examen des mesures nationales nécessaires pour
mettre en œuvre les interdictions énoncées dans la
Convention, y compris la promulgation de lois pénales
(«point i»)

2^e séance de travail

10 heures

Incorporation des interdictions énoncées à l'article
premier de la Convention, y compris la promulgation
de lois pénales

3^e séance de travail

15 heures

Octroi de licences

17 h 45

Confrontation des interventions

Mercredi 12 novembre 2003

Point 5 de l'ordre du jour:

Examen des mesures nationales nécessaires pour mettre en œuvre les interdictions énoncées dans la Convention, y compris la promulgation de lois pénales («point i»)

4^e séance de travail

10 heures

15 heures

17 h 45

Mesures d'exécution

(temps réservé aux consultations informelles)

Confrontation des interventions

Jeudi 13 novembre 2003

Point 6 de l'ordre du jour:

Examen des mécanismes nationaux à mettre en place pour établir et maintenir la sécurité et la surveillance des micro-organismes pathogènes et des toxines («point ii»)

5^e séance de travail

10 heures

Évaluation de la sécurité biologique et application de procédures en matière de sécurité biologique

6^e séance de travail

15 heures

Identification et enregistrement/octroi de licences
Examen des travaux menés par les organismes internationaux compétents

17 h 30

Examen du projet de rapport

17 h 45

Confrontation des interventions

Vendredi 14 novembre 2003

7^e séance de travail

10 heures

Examen du projet de rapport

Point 7 de l'ordre du jour:

Dispositions à prendre pour la Réunion d'experts et la Réunion des États parties en 2004

Séance de clôture (publique)

15 heures

Point 8 de l'ordre du jour:

Adoption du rapport

Point 9 de l'ordre du jour:

Clôture de la Réunion
